

le 8 février 1772. les proclamations de mariage faites devant
Archives départementales de l'Aisne
notaires et les deux témoins : Joseph Goyelle
et marianne garret. devant pour autres engagements de mariage
devant la benédiction nuptiale, en présence de Joseph Goyelle
de Claude Goyelle et d'Antoine marlin ce jour à l'heure non tenue
pour ne pouvoir assigner de veu. Mille Mille Mille